CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

ÉGALITÉ. LIBERTÉ.

MESSAGE.

Extrait du registre des délibérations du Directoire exécutif.

Du 22 ventoſe, l'an ſeptième de la République françaiſe, une et indiviſible.

Le Directoire exécutif, formé au nombre de membres requis par l'article 142 de la Conſtitution, arrête qu'il ſera fait au Conſeil des Cinq-Cents un meſſage dont la teneur ſuit :

Le Directoire exécutif au Conſeil des Cinq-Cents.

Citoyens Représentans,

Quelque soit la grandeur des événemens qui ont eu lieu depuis la concluſion du traité de Campo-Formio, on a préſent encore le ſouvenir de ceux qui l'avoient précédé. On n'a point oublié que ce fut après cinq

Case FRC 3326

12 III 99

années de triomphes, et au moment où les armées françaises n'étoient plus qu'à trente lieues de Vienne, que la République consentit à suspendre le cours de ses victoires, et préféra au succès de quelques derniers efforts le rétablissement immédiat de la paix. On se rappelle que lorsque le traité fut connu, la modération du vainqueur parût si grande, qu'elle eut en quelque sorte besoin d'apologie.

Auroit-on prévu que ce pacte où la force s'étoit montrée si indulgente, où la plus libérale compensation devoit étouffer tout regret, loin d'obtenir la stabilité qui lui paroissoit promise, ne seroit même, dès son principe, que le gage imposteur d'une reconciliation éphémère, et que les atteintes subites qui lui seroient portées émaneroient toutes de la puissance qui lui devoit l'ample dédommagement des pertes qu'elle avoit éprouvées par la guerre?

Quel contraste en effet étrange et soutenu! Tandis que la République apporte un soin constant à remplir chaque stipulation d'un traité qui n'est en proportion ni avec ses succès, ni avec ce qu'elle pouvoit tirer de vengeance légitime des plans de destruction formés et poursuivis contre elle, l'Autriche, au lieu de se montrer satisfaite d'un rapprochement qui lui a épargné les plus grands malheurs, ne paroît occupée qu'à détériorer, qu'à détruire le pacte qui a fait son salut.

Parmi les violations du traité, que cette puissance s'est permises, quelques-unes ont été si manifestes, qu'elles ont déja excité l'étonnement de l'Europe et l'indignation des Républicains; d'autres, moins publiques ou moins apperçues, n'ont pas été cependant moins hostiles, et le Directoire exécutif ne peut pas différer davantage à retracer au Corps législatif toutes les circonstances de la conduite du cabinet Autrichien, conduite vraiment offensive, attentatoire à l'état de paix, et qu'aucun effort, aucun exemple n'ont pu ramener à l'observation des engagemens contractés.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

A l'époque même où le traité de Campo-Formio fut conclu, il avoit été réciproquement stipulé, par un acte additionnel au traité, que toute la partie du territoire germanique qui s'étend depuis le Tyrol et la frontière des états autrichiens jusqu'à la rive gauche du Mein, seroit évacuée à-la-fois par les troupes françaises et par celles de l'empereur, ainsi que par celles de l'Empire qui étoient à la solde de ce prince, sauf la position de Kell qui devoit rester à la République. Une convention encore plus particulière, conclue et signée à Rastadt le 11 frimaire an 6, renouvela cet engagement et marqua un terme fixe pour son exécution.

De la part de la République cette exécution a été prompte et entière.

De la part de l'Autriche elle a été différée, éludée, et n'est point encore obtenue.

Dans Philisbourg l'empereur a conservé une garnison et des approvisionnemens qui sont à lui, malgré la simulation qui les couvre.

Dans Ulm, dans Ingolstadt il n'a point cessé de tenir des troupes et un état-major disposé à en recevoir davantage.

Toutes les places de Bavière sont demeurées à sa disposition, et loin qu'aux termes du traité ce duché ait jamais été évacué, nous voyons qu'il renferme aujourd'hui cent mille Autrichiens destinés à-la-fois à la reprise des hostilités contre la République, et à l'envahissement d'un pays depuis si long-temps convoité par la cour de Vienne.

Si cette cour avoit eu jamais l'intention de se montrer fidèle à son traité, le premier effet de cette disposition eût été sans doute de presser le rétablissement simultané des légations respectives; mais, bien loin que l'Autriche ait voulu prendre aucune initiative à cet égard, quel a été l'étonnement du Directoire exécutif, lorsqu'il fut instruit

que l'on regardoit à Vienne les plénipotentiaires envoyés de part et d'autre au congrès de Rastadt, comme suffisans à l'entretien des communications entre les deux Etats; et le traité de Campo-Formio comme ayant besoin de recevoir par le traité avec l'Empire des développemens ultérieurs, avant que les relations habituelles d'une parfaite intelligence fussent entièrement rétablies! Une interprétation si froide donnée au traité, un éloignement si formel pour ce qui tendoit à en développer les résultats, ne présageoient point qu'il dût être long-temps respecté.

Sur ces entrefaites, un gouvernement, dont l'existence attestoit aussi la modération de la République, osa provoquer de nouveau sa vengeance par le plus affreux des attentats; le sacerdoce expia son crime et Rome acquit la liberté : mais le Directoire exécutif prévoyant qu'on ne manqueroit pas de jeter l'alarme à la cour impériale, et de donner aux plus justes représailles l'aspect d'une agression ambitieuse, jugea à propos d'écarter toutes les considérations d'étiquette qui auroient pu le retenir, et d'envoyer à Vienne le citoyen Bernadote comme ambassadeur de la République française, chargé d'y faire entendre que la destruction du gouvernement pontifical à Rome ne changeroit rien à la délimitation des états d'Italie, et que les républiques déja existantes et reconnues ne s'accroîtroient d'aucune partie du territoire romain, ce qui laissoit dans toute son intégrité le traité de Campo-Formio, puisqu'en fixant l'étendue de la république cisalpine, il n'avoit pu prévoir, ni empêcher, quant à leurs résultats, les événemens qui pouvoient changer la forme des autres états d'Italie, par le fait de leurs propres agressions.

Cependant l'ambassadeur de la République ne fut accueilli à la cour de Vienne qu'avec froideur. Ce témoignage du plus loyal empressement, cet envoi d'un agent revêtu du caractère le plus auguste, demeura

sans réciprocité, et bientôt un événement moins injurieux encore, par les circonstances qui l'ont accompagné, que par l'impunité qu'il a obtenue, manifesta les sentimens secrets de la cour de Vienne.

Si, à la première nouvelle de cet attentat, le Directoire exécutif n'eût pas été fondé à n'y reconnoître que l'œuvre de deux cours acharnées à rallumer la guerre sur le continent, s'il eût pu croire que l'Empereur avoit connu le complot tramé sous ses yeux, il n'eût pas hésité un moment à provoquer la vengeance nationale contre une violation aussi outrageante de l'état de paix et du droit des gens, si religieusement respectés par la République, au milieu même des plus violens orages de la révolution.

Mais il étoit possible que les cabinets de Pétersbourg et de Londres eussent préparé seuls, et dirigé par leurs agens, un tumulte que l'empereur n'auroit connu ni approuvé. Les expressions de regret portées dans le premier moment à l'ambassadeur de la République par M. de Colloredo, l'envoi annoncé de M. de Degelmann à Paris, étoient des motifs pour penser que la cour impériale s'empresseroit de poursuivre et de punir un attentat dont elle reconnoissoit l'existence, et dont elle craignoit de paroître complice. Quand on apprit d'ailleurs que le ministre, qui étoit accusé d'avoir secondé les fureurs de l'Angleterre et de la Russie, avoit cédé son poste au comte de Cobentzel, et que celui-ci se rendoit à Seltz pour y donner des réparations, le Directoire ne put se repentir d'avoir provoqué ces conférences, en se montrant moins prompt à suivre la première impulsion d'un légitime ressentiment, qu'empressé de faire évanouir, par des explications communes, tout ce qui s'opposoit au rétablissement de la plus parfaite harmonie.

Tel étoit son desir d'arriver à une conciliation, que l'envoyé extraordinaire de la République eut pour ins-

truction définitive de se contenter, en réparation de l'événement arrivé à Vienne le 24 germinal, d'un simple désaveu et de la déclaration qu'on rechercheroit les coupables.

Mais à peine les conférences furent entamées à Seltz, que la cour impériale changea de langage et de conduite. Le baron de Degelmann ne se rendit point à Paris ; M. de Thugut, demeuré à Vienne, rentra au ministère ; les informations commencées restèrent sans suite et sans effet ; le comte de Cobentzel, au lieu d'offrir ou d'accorder les réparations qui étoient l'objet principal de sa mission, affecta de vouloir concentrer la discussion sur d'autres points, et finit par décliner toute satisfaction, même celle dont la République se seroit contentée, lorsqu'il fut convaincu que le Directoire n'accueilleroit point les insinuations par lesquelles la cour de Vienne vouloit le rendre, au milieu même de la paix, complice des plus étranges spoliations.

Les négociateurs se séparèrent, et aussitôt celui qui avoit été envoyé à Seltz par sa majesté impériale, pour y prodiguer de vaines protestations de paix, reçut la mission d'aller à Berlin et à Pétersbourg s'associer à toutes les excitations du gouvernement britannique pour rallumer la guerre.

Il falloit sans doute que le Directoire exécutif fût animé d'un profond amour de la paix, pour ne pas céder dès-lors à l'évidence des dispositions hostiles de la maison d'Autriche, et pour éviter de répondre à ses provocations.

Il voyoit qu'à Rastadt, depuis l'ouverture du congrès, et le ministre impérial et celui d'Autriche n'avoient cessé de se montrer contraires à toutes les propositions de la République, à toutes celles qui pouvoient conduire vers une pacification définitive et stable.

Il avoit connoissance des difficultés qu'on faisoit à Vienne pour reconnoître le ministre cisalpin, ce qui

étoit remettre en question des points décidés par le traité de Campo-Formio.

Il étoit instruit que le cabinet autrichien (quelle que fût l'opinion personnelle de l'Empereur), livré plus que jamais aux impulsions de l'Angleterre, donnoit à celui de Naples la confiance qui le portoit aux mesures les plus extravagantes, dirigeoit plus secrètement le Piémont, que nagueres il avoit dévoué à un partage, et s'efforçoit d'arracher à sa neutralité le gouvernement prussien, qu'il vouloit armer contre la France, après avoir essayé d'armer la France contre lui.

Que de motifs pour abjurer un traité méconnu, violé par l'Autriche, et qui cessoit d'être obligatoire pour la République! mais la patience et les résolutions du Directoire exécutif devoient se montrer encore au dessus d'une provocation plus directe.

Dans un moment où des factieux qui avoient usurpé le pouvoir dans les ligues grises, témoignoient de l'inquiétude sur le voisinage d'une armée française et sur les projets qu'ils supposoient formés contre leur indépendance et leur neutralité, affectant en même-temps une sécurité parfaite du côté de l'Autriche, dont ils disoient avoir reçu les protestations les plus rassurantes, le Directoire jugea convenable de faire savoir aux habitans que leur territoire seroit respecté aussi long-temps qu'il le seroit par l'Autriche : il n'y avoit que quelques mois que cette déclaration avoit été faite, lorsqu'un corps de troupes autrichiennes envahit le pays des Grisons et s'y établit.

Tout ce qu'il y avoit d'hostile dans cette occupation, tout ce qu'elle renfermoit de machinations secrètes, n'échappa point au Directoire exécutif; il étoit évident qu'ainsi l'Autriche se préparoit les moyens de troubler l'Helvétie, de faire irruption dans la Cisalpine, et de donner à l'instant décisif la main au roi de Piémont pour essayer de fermer avec lui toute retraite aux Fran-

çais, qu'on faisoit attaquer par cent mille Napolitains, et qu'on osoit supposer vaincus.

Le Directoire ne méconnut pas toutes ces perfides combinaisons; mais il évita d'y trouver encore une agression formelle, et ce ne fut qu'au moment où l'attaque prématurée du roi des Deux-Siciles ouvrit une nouvelle guerre, que le Directoire, ayant la preuve acquise de la complicité du roi de Sardaigne, et voulant en détourner l'effet, s'empara de ses places fortes, devançant ainsi de quelques jours l'occupation qui alloit en être faite par les troupes autrichiennes, et dont l'envahissement antérieur du territoire des Grisons n'étoit que le prélude.

Mais en même temps que les armées républicaines repoussoient en Italie l'agression, et prévenoient la perfidie, le Directoire, quoiqu'il eût connoissance du traité qui existoit entre Vienne et Naples, quoiqu'il vît un général autrichien à la tête de l'armée napolitaine, quoiqu'il connût les mouvemens de troupes qui avoient lieu dans le Tyrol et dans le nord de l'Italie, persista cependant encore à professer le desir de demeurer en paix avec l'Empereur, et la sincérité de son voeu à cet égard parut assez par la conduite qu'il tint avec la Toscane; car il y avoit long-temps qu'il n'étoit plus possible de séparer la cour de Florence de celle de Vienne.

Le Directoire avoit su que le voyage de M. Manfredini à Vienne avoit été relatif au même objet, qui y avoit conduit de Naples le prince de Montechiaro, et avoit utilement préparé le succès de sa mission, en contribuant à donner à l'Empereur le desir d'augmenter son influence en Italie, d'y chercher un agrandissement nouveau, sous prétexte de dédommagemens; d'y contrarier l'affermissement de la République Cisalpine, et de s'opposer sur-tout à l'existence de la République Romaine.

On lui rapporta pareillement qu'à l'époque où la cour de Naples se disposoit à faire marcher son armée vers Rome, le grand-duc faisoit lui-même des préparatifs de guerre, et y donnoit une accélération, une étendue bien peu familière au pays; ordonnant, avec l'armement complet des bandes, des enrôlemens volontaires dans chaque ville et village, établissant un emprunt forcé, demandant aux églises, aux moines, aux nobles, leur argenterie, prenant enfin toutes les mesures qui dénotoient une secrète participation aux plus vastes entreprises; et malgré tout l'art avec lequel on a cherché à faire disparoître ces traces d'hostilités, le Directoire exécutif n'en vient pas moins d'acquérir la preuve que le grand-duc comptoit tellement sur la défaite des Français, qu'il avoit fermé tous les passages par lesquels ils auroient pu tenter leur retraite dans ses états, et les avoit hérissés d'une nombreuse artillerie qui devoit achever de détruire les restes de l'armée française, tandis que d'un autre côté une troupe de Napolitains et quelques vaisseaux anglais prenoient possession de Livourne; ce qui n'auroit jamais eu lieu, si ce prince avoit seulement témoigné qu'il n'y vouloit point consentir.

Aussi le premier mouvement de l'armée française dut être de marcher sur Livourne et sur Florence; et si le Directoire exécutif (qui n'a su que depuis avec certitude combien le grand-duc, qui arme encore en secret, s'étoit rendu coupable) suspendit l'effet de sa résolution, c'est que, regardant la cour de Toscane comme moins immédiatement liée aux intérêts et aux entreprises de la cour de Naples qu'à ceux de la cour de Vienne, il hésitoit encore à croire que celle-ci voulût obstinément rallumer la guerre; mais bientôt un fait plus décisif encore que tous les précédens ne put laisser aucun doute sur les dispositions de l'Autriche, et donna par conséquent la mesure de celles du grand-duc.

Vingt-cinq mille Russes s'avançoient vers l'Allemagne ; ils devoient être suivis de plusieurs corps également nombreux. Le monarque de Russie avoit proclamé dans toute l'Europe ses projets hostiles contre la République ; et tandis que ses flottes, obtenant de passer le détroit, entroit dans la Méditerranée pour y attaquer les possessions françaises, ses troupes cherchoient pareillement un issue sur le continent pour atteindre celles de la République ; et c'est au moment où l'empereur se trouvoit encore en état de paix, où l'Empire, neutralisé par une armistice spéciale, touchoit au terme de sa pacification, qu'un prince agresseur, que l'allié de Constantinople et de Londres, voulant unir ses efforts aux leurs, se présente sur les limites du territoire autrichien ; son armée y est reçue sans obstacles : il devient évident qu'elle y étoit attendue. L'empereur quitte sa capitale, va lui-même au-devant des Russes, accueille leurs clameurs, et s'associe à leurs projets en les comblant de présens et d'égards.

Frappé du scandale d'une telle conduite, instruit que les Russes vont passer du territoire autrichien sur celui même de l'Empire, le Directoire exécutif, comprimant encore le premier élan de la fierté nationale, se contente de demander à l'empereur et à l'Empire des explications.

L'empereur se tait, son plénipotentiaire voudroit nier qu'il ait reçu la note des ministres français ; la députation de l'Empire se réfère à la diète, et la diète elle-même se réfère à l'empereur.

Cependant la marche des Russes continue ; ils ont traversé la Moravie, l'Autriche, ils approchent des frontières de la Bavière, et les représentations amicales de la République n'ont pas été plus écoutées que l'intérêt même de l'Allemagne qui répugne à cette invasion étrangère.

Le moment étoit donc venu où le Directoire exé-

cutif n'étoit plus le maître de temporiser et de tenir un langage qui pouvoit compromettre la dignité nationale et la sûreté de l'Etat. La République avoit donné la paix aussitôt qu'on la lui avoit demandée ; elle s'étoit épuisée en efforts pour maintenir ce qu'elle avoit accordé, mais il falloit enfin qu'elle connût tous ses ennemis et que ceux qui vouloient la guerre fussent forcés de s'expliquer.

Tels furent l'esprit et l'objet de deux notes remises le 12 pluviose dernier au ministre autrichien à Rastadt et à la députation. Un délai fut fixé à sa majesté impériale pour donner une réponse cathégorique et satisfaisante, faute de laquelle son silence ou son refus seroient regardés comme un acte hostile. Ce délai est expiré le 27 pluviose, et aucune réponse n'est encore parvenue.

Telle a été, citoyens représentans, la conduite de la cour de Vienne ; c'est par une telle succession de faits que le traité de Campo-Formio, méconnu dès son principe, demeuré sans exécution de la part de l'Autriche, dans plusieurs de ses parties principales, compromis et invalidé chaque jour par des préparatifs ou des actions hostiles, se trouve enfin sacrifié aujourd'hui à l'extravagante ambition du monarque Russe, et aux combinaisons perfides de l'Angleterre. C'est ainsi que l'empereur, jetté peut-être hors de ses propres résolutions, compromet en même temps le sort de l'Empire, lui ravit le bénéfice d'une paix commencée, et livre de nouveau l'Allemagne à toutes les chances d'une guerre dans laquelle l'Empereur et l'Empire ne sont plus que les auxiliaires de la Russie.

C'est ainsi que les déterminations de la cour de Vienne, entraînant celles de la cour de Toscane, il n'est pas permis au Directoire exécutif de séparer l'une de l'autre.

Forcé donc, aux termes de la déclaration qui a été

faite à Rastadt, de regarder le silence de l'empereur comme une mesure hostile, instruit d'ailleurs que les troupes autrichiennes ont déja fait en Bavière et vers la Souabe des mouvemens agressifs, le Directoire exécutif, renonçant avec regret à l'espoir de maintenir la paix en Allemagne, mais toujours disposé à entendre les propositions convenables qui seroient faites pour une nouvelle et complette réconciliation, vous prévient, citoyens représentans, qu'il a déja pris les mesures qu'il a cru nécessaires pour la défense de l'Etat, et vous propose de déclarer la guerre à l'empereur, roi de Hongrie et de Bohême, et au grand-duc de Toscane.

Le président du Directoire exécutif,

Signé, BARRAS.

Par le Directoire exécutif :

Le secrétaire-général, *signé*, LAGARDE.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Ventose an 7.